

# Le plan d'action national visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires :

# brève présentation générale



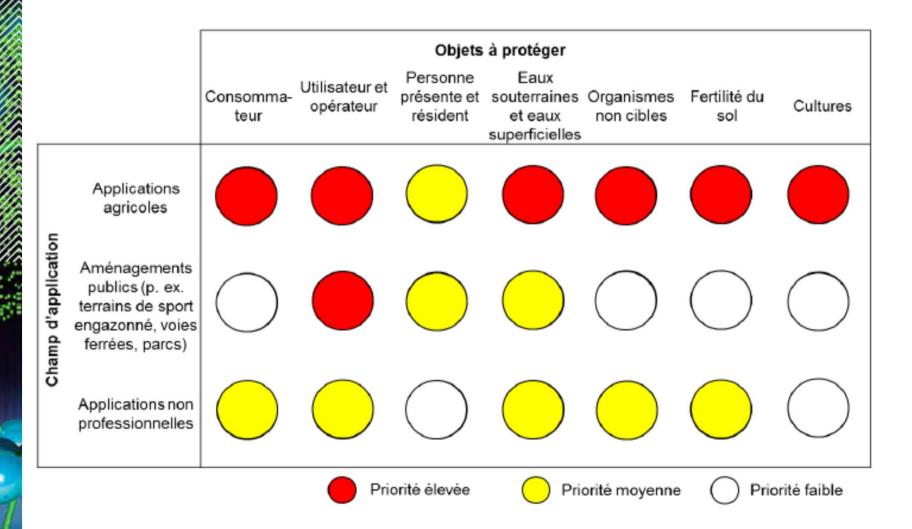
### Plan d'action:

- Adopté par le Conseil Fédéral le 6 septembre 2017
- Réponse au postulat de Madame Tiana Angelina Moser (16.3.2012)
- Prévoit une cinquantaine de mesures pour réduire les risques de moitié,
- en procédant par étapes
- Document de 81 pages : se trouve sur le site de l'OFAG :

https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/aktionsplan.html



## Divers champs d'action et leurs priorités :



FRI-SPC-BB.7.2.2018 3

Le plan définit huit objectifs et 12 objectifs intermédiaires concrets. Pour réaliser ces objectifs, il fixe un peu plus de 50 mesures, réparties en trois domaines distincts application (vert), risques spécifiques (orange), et instruments d'accompagnement (bleu).

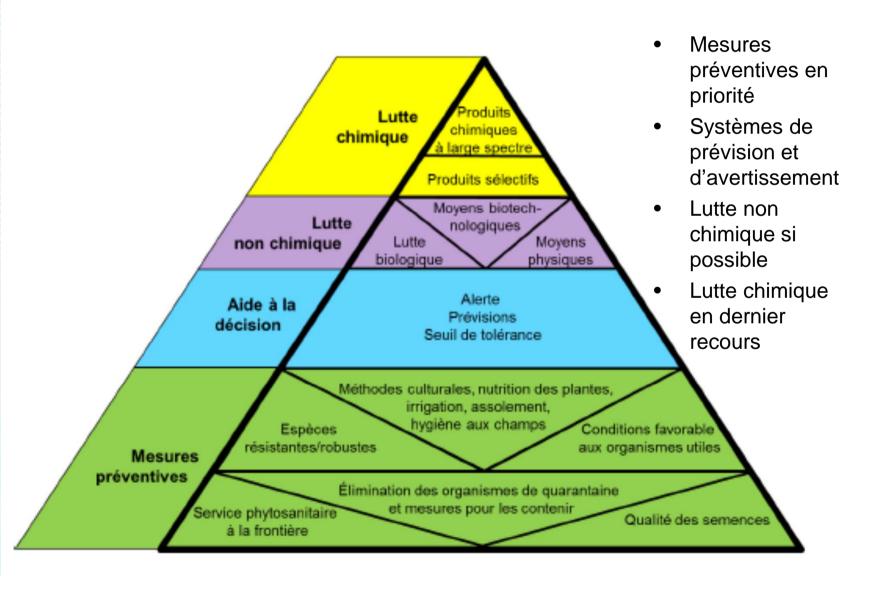
### Exemples:

- Risques: eaux superficielles: encouragement des systèmes de nettoyages internes en continu pour les pulvérisateurs
- Application: protection des eaux souterraines contre les PPh et leurs métabolites
- Instruments d'accompagnement : Formation: formation continue obligatoire pour l'application professionnelle de PPh

gisques Eaux superficielles Utilisateur Organismes non cibles Protection des cultures

(PPh: produits phytosanitaires)

# Pour la protection des cultures, le plan encourage la Lutte Intégrée :



### Plan d'action : une affaire à suivre...

### Le thème sera régulièrement présenté

#### Dans l'immédiat :

- → Possibilité de s'inscrire pour le programme «Réduction des produits phytosanitaires dans la culture de betteraves à sucre»
- → Possibilité d'équiper son pulvérisateur d'un système de nettoyage intérieur automatique, avec soutien de la Confédération

### Deux thèmes du jour :

- Bonnes pratiques agricoles lors de l'emploi des produits phytosanitaires
- Produits interdits en zone de protection des eaux : réactualisation